



MAIRIE  
DE  
**MIEUSSY**  
HAUTE-SAVOIE  
74440

Tél : 04.50.43.01.67  
Fax : 04.50.43.14.24  
[mairie.mieussy@wanadoo.fr](mailto:mairie.mieussy@wanadoo.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2016

### Compte rendu sommaire

#### Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

**Présents** : MM Régis FORESTIER, Maire, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Annie JORAT, Nicolas JACQUARD, Régis BERTHIER, Christine BUCHARLES, Sophie CURDY, Chantal LELEU, Eric MEYNET, Delphine CAPRI, Arnaud MAGREZ, Nadine MONTFORT, Anne PISSARD-MAILLET, Nathalie GONCALVES

**Excusés** : Xavier BOSSUT, Arnaud BOSSON, Gérard GUDEFIN

**Absent** : Daniel MERCIER

Sophie CURDY a été élue secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour le groupe scolaire.
- 2) Il décide de fixer à 5,20 € le prix de vente du ticket journalier pour la cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- 3) Il accepte la participation financière de 76,22 € demandée par la Commune de MARIGNIER où un élève de MIEUSSY a été scolarisé durant l'année scolaire 2015/2016.
- 4) Il émet un avis favorable à la participation financière de 200 € demandée par l'I.M.E. l'Espoir de BONNEVILLE et correspondant aux charges de fonctionnement pour une élève de MIEUSSY scolarisée dans cette structure durant l'année scolaire 2015/2016.
- 5) Il décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de participation financière du lycée Charles Poncet pour la 11<sup>ème</sup> édition de l'échange franco-allemand.
- 6) Il autorise le maire à signer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie une convention concernant le renouvellement d'adhésion au service de médecine de prévention.
- 7) Il autorise le Maire à déposer les marques « MIEUSSY » et « MIEUSSY-SOMMAND » à titre de marques françaises auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle, et donne pouvoir à Monsieur le Maire de TANINGES pour le dépôt de la marque « PRAZ-DE-LYS – SOMMAND » au nom des 2 communes.
- 8) Il dit sa volonté de conserver son office de tourisme dans le cadre de la mise en place de la loi NOTRE.

- 9) Il approuve l'état d'assiette des coupes de bois de l'année 2017 présenté par l'ONF.
- 10) Il émet un avis favorable à la dissolution du syndicat intercommunal pour l'implantation des réémetteurs de télévision des Brasses, la fixation des conditions de liquidation du syndicat se fera ultérieurement.
- 11) Il demande à être consulté au cours de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de MEGEVETTE.
- 
- 12) Dans le cadre du passage au système national d'enregistrement des demandes de logement social, il souhaite que la Commune soit service enregistreur et décide de mandater PLS.ADIL 74 pour enregistrer les demandes de logement locatif social au nom et pour le compte de la Commune.
- 13) Il approuve le plan de financement des travaux d'éclairage public (génie civil, réseau et matériel) réalisés par le SYANE en coordination avec les travaux d'aménagement du carrefour des Vagnys la participation communale se montant à 3 983 € et 2014 € de frais généraux.
- 14) En réponse à la proposition de la Mission Locale Jeunes il décide de ne pas présenter la candidature de la Commune au label des collectivités engagées pour l'avenir des jeunes eu égard au coût occasionné (adhésion annuelle de 300 € et achat des supports de communication).
- 15) Il accepte la demande de branchement au réseau d'eau communal présentée par le Syndic des copropriétaires de la résidence « Les Terrasses du Haut-Fleury » pour les locaux communs.

Le Maire,  
Régis FORESTIER

